

## NOUVELLES ET INFORMATIONS

### LES ELECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Mercredi dernier, 30 janvier courant, a eu lieu à l'assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce la mise en nomination des membres de l'exécutif et des officiers de la Chambre pour l'année qui commence.

Après la lecture par l'assistant-secrétaire des règlements sur le mode d'élection de l'exécutif et des officiers, M. Adé- lard Fortier, président sortant de charge, remercia les mem- bres de la Chambre de la confiance qu'ils ont mise en lui et tout particulièrement ses collègues du conseil du support qu'ils ne lui ont pas ménagé dans l'exercice de ses fonctions.

M. Fortier déclara ensuite qu'il avait refusé de se porter candidat pour un nouveau terme, attendu que la Chambre compte un grand nombre de ses membres qui peuvent rem- plir dignement les fonctions de président.

L'assemblée entendit ensuite la lecture d'une lettre de M. S. D. Joubert, 1er vice-président, dans laquelle celui-ci déclare que, pour des raisons personnelles et dans l'intérêt de son commerce, il ne peut briguer les suffrages à la présidence.

M. Georges Gonthier a également fait savoir à la Cham- bre, par l'entremise de son associé en affaires, M. A. P. Fri- gon, qu'il lui était impossible de continuer ses fonctions de trésorier. En conséquence, il a demandé d'en être déchargé.

Puis, sur proposition de M. A. P. Frigon, M. Adé- lard Fortier a été invité par l'assemblée à présider à la mise en nomination.

A la présidence, il n'y eut qu'un seul candidat, M. Frank Pauzé; il fut élu par acclamation.

M. Pauzé a toujours porté un très vif intérêt aux délibé- rations de la Chambre de Commerce. Depuis plusieurs an- nées, il a été mêlé à toutes ses luttes et à toutes ses entre- prises. Il est l'un des membres les plus assidus aux séances de la Chambre et il s'y distingue par la prudence de ses re- marques ainsi que par son esprit de pondération dans la dis- cussion.

Le nouveau président de la Chambre s'est acquis une grande influence dans le monde commercial et financier. Il est le vice-président de la compagnie U. Pauzé & Fils, faisant le commerce du bois et s'occupant surtout des grosses entre- prises dans la construction. M. Pauzé est en outre un mili- taire distingué, faisant partie du 65e régiment avec le grade de lieutenant.

La classe étudiante compte un bon ami dans la personne du nouveau président de la Chambre de Commerce. M. Pauzé est bienfaiteur de plusieurs maisons d'éducation. Il fait partie du conseil d'administration de l'Ecole Technique, et il s'inté- resse d'une manière toute particulière à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales dont il est l'un des bienfaiteurs.

M. Ludger Gravel a été élu par acclamation premier vice- président de la Chambre. Les nombreux amis de M. Gravel apprendront avec plaisir cette élection. Le premier vice- président est très populaire à la Chambre. Ce que l'on ad- mire le plus chez lui, c'est la justesse de son jugement et sa franchise extraordinaire. Ce sont peut-être ces deux qualités, plus que toutes autres qui ont fait de M. Gravel le négociant que tout le monde connaît. Il a été depuis plusieurs années l'âme de la Société des Artisans Canadiens-Français dont il fut le président. Tout comme le président Pauzé, le nouveau vice-président s'intéresse à la classe étudiante et les traits de sa générosité peuvent se lire sur les registres de presque toutes les maisons d'éducation de cette ville.

Comme président du comité des affaires municipales à la Chambre, M. Gravel a dirigé plusieurs luttes pour amender l'administration de notre ville et avec le titre de premier vice- président, M. Gravel continuera à lutter pour une administra- tion meilleure.

M. Rodolphe Bédard, comptable et auditeur, a été élu par acclamation, secrétaire de la Chambre. Le nouveau se- crétaire, quoique jeune encore, est l'un de ceux qui ont su se faire une position enviable. Il est le comptable-auditeur de plusieurs institutions financières très importantes, et il a su s'attirer l'estime et la confiance de tous ceux qui le connais- sent. Il s'est distingué à la Chambre par son assiduité aux séances, par sa courtoisie dans la discussion et par sa grande activité. M. Bédard est bien connu dans les cercles militaires de notre ville, il a déjà décroché un grade de lieutenant dans le 65e régiment. M. Bédard sera certainement le secrétaire à la hauteur de sa position et digne de succéder au regretté feu W. U. Boivin.

La charge de trésorier a été confiée à M. Joseph Filia- trault, marchand de nouveautés de la société Filiatrault & Lesage. Comme ses collègues du bureau de direction, M. Fi- liatrault est un "self made man". Après des débuts modestes, il a réussi par son travail et son énergie à se créer un capital très élevé et à conquérir dans son milieu une influence in- contestée.

M. Filiatrault est un assidu à la Chambre. Il a été l'âme d'un grand nombre de projets dont il a mené plusieurs à bonne fin.

L'on se rappelle, en outre, la lutte qu'il a victorieusement soutenue contre les Directeurs de la Compagnie de Téléphone Bell, pour l'amélioration du service dans les quartiers excen- triques, et celle pour faire amender le mode de l'évaluation municipale.

A la charge de deuxième vice-président, deux candidats ont été mis en nomination: MM. J. A. E. Gauvin, pharmacien, et Alfred Lambert, manufacturier.

Au poste de conseillers de la Chambre, trente-deux mem- bres ont été proposés, ce sont MM. Arthur Berthiaume, A. P. Frigon, H. Godin, A. Desmarteau, Oscar Berthiaume, J. L. H. Marcil, J. O. Labrecque, Joseph Ethier, Duncan Mc- Donald, J. E. C. Daoust, J. O. Gareau, G. N. Chevrier, S. de Tonnancour, C. E. Racine, J. H. P. Saucier, Léon Gagné, Albert Dumas, J. N. Cabana, Emile Rolland, Ed. Gearnay, Henri Viau, Eugène Tarte, A. Léger, C. E. Martin, Alphonse Renaud, A. S. Lavallée, Joseph Daoust, A. L. Caron, F. Blan- chard, J. B. Baillargeon, T. A. Brisson, Armand Lalonde.

Comme le nombre des conseillers ne doit être que de vingt, il y aura élection pour les candidats à cette charge de même que pour le poste de deuxième vice-président.

Le résultat des élections sera connu le 10 février.

Les scrutateurs seront MM. L. N. Veilleux, Alfred Bar- rette et J. G. A. Filion.

### PRODUCTION ECONOMIQUE DU LAIT.

Plus peut-être que le marchand de détail, le fabricant s'oc- cupe de la question du prix de revient. Il sait que le seul moyen pour lui d'augmenter sa marge de profit est d'abaisser le coût de production de sa marchandise, car il n'y a pas de profit à at- tendre si le prix de vente est au-dessous du prix de revient.

Or, le cultivateur-laitier n'est-il pas un manufacturier? Il semble donc qu'il soit sage pour lui de surveiller plus attentivement la question du prix de revient, car il ne peut s'attendre à ce que le prix de vente du lait aille toujours en montant. Sup- posons que la ferme soit en bon état et bien conduite, à com- bien revient le lait par cent livres? Le seul moyen de le savoir est de contrôler la production annuelle de chaque vache.

Ce contrôle est d'autant plus nécessaire que les vaches sont essentiellement trompeuses. Elles paraissent peut-être bonnes productrices, mais on ne connaît réellement leur valeur que lors-